



VOS GARANTIES EN SYNTHÈSE

PRESTATIONS	MONTANTS TTC maximum / personne
ANNULATION	
<ul style="list-style-type: none"> • Décès, accident corporel grave, maladie grave, hospitalisation du client ou d'un membre de sa famille, y compris en cas d'épidémie ou de pandémie • Annulation dans le cas où vous êtes désigné cas contact 14j avant départ • Annulation en cas d'absence de vaccination 	<ul style="list-style-type: none"> • 6 000 € maximum / personne et 30 000 € maximum / évènement • <i>Franchise de 15 € / personne</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Annulation pour refus d'embarquement suite prise de température ou résultat positif d'un test PCR et/ou antigénique à l'aéroport de départ 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Franchise de 10% du montant de l'indemnisation avec un minimum de 50 € / personne</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Décès, hospitalisation > 48 heures des oncles, tantes, neveux et nièces • Etat de grossesse non connu à la souscription et/ou complications • Hospitalisation > 3 jours consécutifs entraînée par une maladie psychique • Contre indications et suites de vaccination • Licenciement économique du client ou de son conjoint • Obtention d'emploi • Mutation professionnelle • Convocations administratives • Convocation à un examen de rattrapage • Dommages matériels graves au domicile ou aux locaux professionnels • Vol au domicile ou dans les locaux professionnels • Dommages graves au véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Franchise de 15 € / personne</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Modification, suppression de congés payés • Vol de papiers d'identité et/ou titre de transport 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Franchise de 20% du montant de l'indemnisation avec un minimum de 75 € / personne et un maximum de 150 € / personne</i>
BAGAGES	
<ul style="list-style-type: none"> • Vol, destruction totale ou partielle, perte • Dont objets de valeur • <i>1 Franchise</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • 800 € maximum / personne • 50 % du capital assuré • 30 € / dossier
INTERRUPTION DE VOYAGE	
<ul style="list-style-type: none"> • Frais d'interruption voyage (Hospitalisation décès proche / Sinistre domicile) • Voyage de compensation suite au rapatriement médical de l'assuré 	<ul style="list-style-type: none"> • Prorata temporis (hors transport) : maxi. 6 000 € / personne et 30 000 € / évènement • Prix d'achat initial du voyage assuré
RESPONSABILITE CIVILE	
<ul style="list-style-type: none"> • Dommages corporels et matériels confondus 	<ul style="list-style-type: none"> • 500 000 € TTC / personne (<i>franchise de 75 € / sinistre sauf dommages corporels</i>)
INDIVIDUELLE ACCIDENT	
<ul style="list-style-type: none"> • Capital Décès accidentel / Infirmité permanente accidentelle 	<ul style="list-style-type: none"> • 4 000 € maximum / personne avec un maximum de 150 000 € / évènement
ASSISTANCE RAPATRIEMENT	
<ul style="list-style-type: none"> • Transport / rapatriement, y compris en cas d'épidémie ou pandémie • Présence hospitalisation • Prolongation de séjour • Retour des accompagnants et prise en charge des frais de séjour • Retour enfants mineurs bénéficiaires et hébergement de l'accompagnant • Retour anticipé • Chauffeur de remplacement • Rapatriement du corps en cas de décès • Prise en charge des frais de cercueil • Avance de la caution pénale à l'Etranger • Frais de recherche et secours (y compris frais de secours sur piste) 	<ul style="list-style-type: none"> • Frais réels • Billet aller-retour + 80 € / nuit (10 nuits maximum) • 80 € / nuit (10 nuits maximum) • Billet retour • Billet aller-retour + 80 € / nuit (4 nuits maximum) • Billet retour • Salaire chauffeur • Frais réels • 2 500 € / personne • 10 000 € / personne • 3 000 € / personne et 15 000 € / évènement
FRAIS MEDICAUX	
<ul style="list-style-type: none"> • Remboursement des frais médicaux à l'étranger et avance des frais d'hospitalisation à l'étranger <ul style="list-style-type: none"> • USA, Canada, Asie, Australie • Reste du monde • <i>1 Franchise pour les frais médicaux</i> • Remboursement des soins dentaires d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> • 80 000 € / personne • 40 000 € / personne • 30 € / personne • 160 € / personne
ASSISTANCE PROTECTION SANITAIRE	
<ul style="list-style-type: none"> • Frais hôteliers suite à retour impossible ou mise en quarantaine • Frais médicaux en cas d'épidémie ou de pandémie 	<ul style="list-style-type: none"> • 150 € / nuit (maximum 14 nuit) • USA, Canada, Asie, Australie : 80 000 € / pers. – Reste du monde : 40 000 € / pers.

Les Conditions Générales complètes sont disponibles sur simple demande à votre agent de voyages.



TSA 72218
18039 BOURGES CEDEX
Tél : 01 73 03 41 01
www.assurever.com

S.A.R.L. au capital de 516 500 € - RCS Paris B 384.706.941



ASSUREVER

